

COMMUNE DE RENAISON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date : 15 avril 2024

**Objet : Budget annexe « Locations immobilières » : approbation du Budget primitif 2024
N° 2024-04-15/03**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois d'avril, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 19 Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE, Marie-Françoise DESORMIERE et Céline JANDARD.

Absent : Monsieur Salim DJELLAB.

Absents excusés : Mmes Carole SYLVESTRE et Magali RAMIREZ.

Procurations : Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON et Mme Magali RAMIREZ à Mme Aurélie SIVET.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 avril 2024

Secrétaire de séance : Mme Béatrice DESPIERRE.

Madame Sylvie GALLAND, Adjointe au Maire déléguée aux Finances et au Personnel, explique qu'un budget annexe assujéti à la TVA a été créé pour l'acquisition du ténement immobilier au 155 rue Robert Barathon.

Le budget primitif 2024 de ce budget annexe est proposé en équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 36 700,00 €

Dépenses :

- Entretien bâtiments :	5 000 €	
- Taxe foncière :	5 200 €	(prorata)
- Intérêts d'emprunt :	6 000 €	(provision)
- Amortissement des bâtiments :	20 500 €	(prorata temporis)

Recettes :

- Loyers locataires :	36 700 €	(44 100 € TTC)
-----------------------	----------	----------------

SECTION D'INVESTISSEMENT 1 520 500,00 €

Dépenses :

- Acquisition et frais de notaires :	660 000 €	
- Travaux (assainissement...) :	103 500 €	
- Remboursement du capital de la dette :	7 000 €	(provision)
- Remboursement de l'avance de trésorerie :	750 000 €	

Recettes :

- Emprunts :	750 000 €	
- Avance de trésorerie du budget général :	750 000 €	
- Amortissement des bâtiments :	20 500 €	

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n°2024-03-18/04 du Conseil municipal du 18 mars 2024 approuvant la création du budget annexe « locations immobilières » ;

Considérant la présentation faite du budget primitif annexe 2024 « Locations immobilières » ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif annexe « Locations immobilières » 2024 comme suit :

Section de fonctionnement :

RECETTES	Budget Primitif 2024
75 - Autres produits de gestion courante	36 700,00
77 - Produits exceptionnels	
002 – Résultat de fonctionnement reporté	
Recettes réelles de fonctionnement	36 700,00
042 - Opérations d'ordre	
Total des recettes de fonctionnement	36 700,00

DEPENSES	Budget Primitif 2024
011 - Charges à caractère général	10 200,00
65 - Autres charges de gestion courante	
66 - Charges financières	6 000,00
67 - Charges exceptionnelles	
Dépenses réelles de fonctionnement	16 200,00
042 - Opérations d'ordre	20 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses de fonctionnement	36 700,00

Section d'investissement :

DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	Budget primitif 2024
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	
Chap. 204	Subventions d'investissement versées	
Chap. 21	Immobilisations corporelles	660 000,00
Chap. 23	Immobilisations en cours	103 500,00
Chap. 16	Remboursement du capital de la dette	757 000,00
	Sous total opérations réelles	1 520 500,00
Chap. 040	Opération d'ordre entre sections	
Chap. 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	
	Total des dépenses d'investissement	1 520 500,00

RECETTES

Chapitre	Libellé chapitre	Budget primitif 2024
Chap.13	Subventions d'investissement reçues	
Chap. 16	Emprunts	1 500 000,00
	<i>Sous total opérations réelles</i>	<i>1 500 000,00</i>
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	
Chap. 040	Opération d'ordre entre sections	20 500,00
Chap. 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	
	<i>Total des recettes d'investissement</i>	<i>1 520 500,00</i>

- Précise que le budget est établi par nature, et voté hors taxes, par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.
- Autorise le Maire à procéder, pour l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des deux sections.
- Habilité le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 17 avril 2024

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240415-2024-04-15_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024
Publication : 19/04/2024

Le Maire, Laurent BELUZE